
Nombre de membres**Séance du mardi 14 janvier 2020****en exercice:** 9

L'an deux mille vingt et le quatorze janvier l'assemblée régulièrement convoqué le 14 janvier 2020, s'est réuni sous la présidence de Marie Therese CHAPEAU.

Présents : 7**Votants:** 7**Sont présents:** Marie Therese CHAPEAU, Serge REYGNIER, Dominique CHERPANTIER-ROCHE, Marie Jose DOUCET, Philippe GASC, Alain PEZET, Elisa PEGOURIE**Représentés:****Excuses:** Veronique BRAUGE, Martine COSTES**Absents:****Secrétaire de séance:** Dominique CHERPANTIER-ROCHE

Conseil municipal du 14 Janvier 2020

Validation du précédent conseil municipal du 03 Décembre 2019.

-Le conseil le valide à l'unanimité.

Délibérations :**DE 2020 001-Avis sur le projet de schéma de mutualisation d'Ouest Aveyron Communauté**

Madame le Maire présente au conseil le schéma de mutualisation proposé par Ouest Aveyron Communauté.

Celui-ci présente, la possibilité de mise à disposition de plusieurs services : mise à disposition de personnels, de matériels et d'aide informatique (etc).

Les communes adhérentes à ce schéma pourraient bénéficier d'accompagnement, et d'un service de remplacement en cas d'absence de personnel.

Le conseil à l'unanimité donne un avis favorable au schéma de mutualisation.

DE 2020 002-Délibération d'engagement d'un emprunt avant le vote du budget primitif 2020

Madame le Maire explique au conseil qu'elle a fait les démarches auprès du Crédit Agricole afin d'obtenir un premier avis sur une demande de crédit pour les rénovations de la maison Laborie.

Il y aurait donc un premier crédit de 80 000 € sur 10 ans au taux de 0.70 %. (Mensualité de 690,47 €)

Un deuxième crédit relais de 320 000 € sur 2 ans sera mis en place. Celui-ci sera remboursé à réception des subventions et du remboursement de TVA. Ce dernier prêt est au taux de 0.80 %.

Madame le Maire demande au conseil son accord afin d'engager ces prêts pour les travaux de rénovations, ainsi que de l'intégrer dans le budget primitif de 2020.

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'accorder pouvoir à Madame le Maire afin d'engager un emprunt auprès du Crédit agricole et de l'intégrer au budget primitif 2020.

Question diverses :

Le recensement :

Madame le Maire rappelle que le recensement de la population a lieu du 16 Janvier 2020 au 15 Février 2020. Il est effectué par MME Evelyne Roques en tant qu' agent recenseur et MME Aurélie Beaussire-Faivre en tant qu'agent coordonnateur.

Nous avons constaté un souci de publication au niveau des quotidiens « la Dépêche » et « le Villefranchois », demande d'annonces faites mais non publiées.

Madame le Maire explique que nous avons des soucis sur nos communes ainsi que les communes Lotoise de connexion internet.

Le Lampadaire de l'école :

Madame le Maire expose qu'un véhicule n'ai pas contrôlé sa manoeuvre et a fait tomber le lampadaire de l'école.

Bien entendu il n'a laissé aucun numéro.

Nous avons fait venir SLR larrens qui gère notre réseau, afin d'établir un devis de réparation. Le mât est intact, mais l'ampoule ainsi que le socle sont à changer.

Le matériel qui était posé n'existe plus, nous allons donc mettre le même système d'éclairage que celui installé au lotissement. Il sera à LED.

Nous allons demander l'intervention financière de notre assureur Groupama.

La maison Laborie/Cepière :

Madame le Maire explique que l' appel d'offre concernant la maitrise d'œuvre et les travaux pour la maison Laborie a été clôturé le 13 Janvier 2020. Nous avons eu 6 dossiers déposés.

Nous organiserons en Février 2020, une commission communale afin de choisir un dossier avec l'appui d'Aveyron ingénierie.

Budget Primitif 2020 :

Suite aux prochaines élections municipales du mois de Mars 2020 ; Madame le Maire explique qu'il serait judicieux que le nouveau conseil municipal puisse mettre son empreinte sur le budget. Il est donc proposé de voter le budget 2020 après les élections.

Chats errant sur la commune :

Mme Doucet a demandé si nous avions pu nous occuper de la question des chats errants.

Madame le Maire a répondu que la reprise de l'année 2020 était chargée.

Cependant, nous allons très rapidement nous renseigner. La communauté de commune en avait acquis la compétence, nous allons donc prendre contact avec eux très prochainement afin de solutionner ce problème.

Aveyron ingénierie ASA :

Madame le Maire explique, que suite à la demande de l'ASA lors de la permanence de MR Masbou, la mairie a demandé une aide d'Aveyron ingénierie, afin que celle-ci intervienne sur le dossier de raccordement secondaire d'urgence, pour éviter une non distribution.

Madame le Maire explique que la collectivité est adhérente auprès d'Aveyron ingénierie à raison de 90 € par an. Aveyron ingénierie n'est compétent qu'auprès des collectivités, mais pas des associations.

Malgré cela, la secrétaire de mairie avec l'appui de la mairie a réussi à obtenir un premier avis favorable sur ce dossier afin qu'Aveyron ingénierie les aide sur ce dossier.

Réseau mobile

Une perturbation du réseau mobile sur notre commune ainsi que celle de Laroque Toirac et d'autres communes limitrophes, a été relevée dès le 06 Janvier.

La mairie a fait le nécessaire dès le lendemain afin de faire intervenir l'opérateur Orange sur l'antenne relais zone blanche.

Depuis le 07 Janvier, Orange nous explique que l'antenne est la propriété de SFR.

La mairie a donc pris contact avec SFR afin de résoudre très rapidement le problème.

Il semblerait que SFR fasse des travaux sur l'antenne, mais aucune des communes concernées par ce relais n'a été prévenue.

Nous avons donc fait remonter l'information auprès de la direction régionale.

Nous attendons avant Vendredi, une intervention sur l'antenne.

Nos administrés ne peuvent rester sans téléphone mobile sur la commune. Nous travaillons activement sur ce dossier.

Façade de la Mairie :

Madame le Maire explique qu'une demande de Mr Rouquette a été faite, de repeindre en rouge les inscriptions sur la façade de la mairie, « construit et donné par P.J.F Cépière ».

Nous avons acheté la peinture adéquate, et Mme le Maire va demander à Mr David Reff et Véronique Brauge, de venir repeindre ces derniers à l'aide de leur nacelle.

Monuments aux morts d'Ambeyrac :

Madame le maire expose le fait que la pierre tombale du monument aux morts est tachée par le temps ; elle va faire le nécessaire afin de demander plusieurs devis.

Mr Reygnier a proposé de demander, à une entreprise de Villefranche de Rouergue un devis pour la nettoyer et la refaire graver.

Nous attendons ces derniers.

Fin de séance à 21H00.